



CONTRAT A REMPLIR, SIGNER, ET RETOURNER ENTIER A L'AMAP ACCOMPAGNÉ DU PAIEMENT

	<p>Contrat récurrent Volailles, Légumes secs & Huile de cameline 2019 - 2020 Entre EARL Champ d'eau, 7 hameau de Bazainville, 45480 Greneville-en-Beauce. et l'adhérent de l'AMAP En Seine, brin d'Orge ! 47, avenue du 18 avril 91200 Athis-Mons</p>	
--	--	--

Contrat régi conformément aux statuts et règlement intérieur de l'association et géré par Dalila Garah.

La Ferme du Champ d'eau: Louissette & Rodolphe ont débuté leur conversion en Biologique en 2009, leur ferme est certifiée à 100% en agriculture biologique depuis 2014. Elle est située en Beauce, à la bordure du Gâtinais, en polyculture-élevage sur des terres argilo-calcaire. L'élevage de volailles (poulets, pintades, dindes) biologique est abattu à la ferme après une durée d'élevage de 110 jours minimum pour les poulets, 140 jours minimum pour les pintades et 160 jours minimum pour les dindes. Les volailles arrivent à la ferme à l'âge d'un jour et sont nourris principalement avec leur production de céréales et protéagineux (80% triticales et pois) les 20 % restant (maïs et soja) sont achetés à des producteurs bio locaux. Les volailles sont abattues et préparées à la ferme. Elles sont livrées plumées et vidées accompagnées de leurs abats (foie, gésier, cœur) et sont prêtes pour la cuisson.

Productions de la ferme : lentilles vertes, huile de cameline, petit épeautre, lin doré, quinoa, pommes de terre. Poulets et pintades toute l'année. Poules et coqs de novembre à février, dindes, chapons, poulardes pour les fêtes de Noël.

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR

Je produis selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Je suis transparent sur mes méthodes de travail et sur mes prix. Je suis garant de la qualité sanitaire de mes produits jusqu'à leur remise en mains propres aux adhérents (chaîne du froid). Ma ferme est ouverte aux adhérents pour une visite. Je préviens l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité : problème climatique grave, maladie, etc.

En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérent(e)s et le producteur partenaire.

Sauf indication contraire, les volailles seront livrées **en 2019 les jeudis 23/05, 13/06, 11/07, 05/09, 03/10, 07/11, 12/12, en 2020 les jeudis 23/01, 06/02, 05/03, 02/04** par camion frigorifique aux Travées **de 19h15 à 20h30**.

ENGAGEMENTS DE L'ADHERENT

Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production et j'accepte d'assumer ces risques.

Je paye à l'avance mes volailles pour la durée totale de mon contrat.

Je viens récupérer mes volailles lors de la livraison aux Travées.

Je prends toutes les dispositions nécessaires pour respecter la chaîne du froid entre la livraison et la consommation des produits.

Je, soussigné(e) membre adhérent de l'association «Amap En Seine Brin d'Orge » à jour de ma cotisation 2018

Nom : Prénom : N° adhérent :

Adresse :

Courriel : Tel :

Commandes :

2019/2020	DATES DE LIVRAISON DES COMMANDES											Tarif TTC			Montant des commandes	
	23/05/2019	13/06/2019	11/07/2019	05/09/2019	03/10/2019	07/11/2019	12/12/2019	23/01/2020	06/02/2020	05/03/2020	02/04/2020	TOTAL	Prix au kilo	Poids moyen par unité		Prix moyen par unité
Poulet - Petit													9,50	1,67	15,87 €
Poulet - Gros													9,50	2,35	22,33 €
Pintade													11,50	1,40	16,10 €
Poularde													12,50	2,46	30,75 €
Chapon													12,50	3,00	37,50 €
Dinde													14,00	4,00	56,00 €
Lentilles vertes 1 kg															4,00 €
Quinoa 1 kg															11,00 €
Petit épeautre 1 kg															5,00 €
Huile de cameline															8,00 €
Montant prévisionnel des commandes :															 €

Modalités de paiement :

Par Prélèvement en remplissant le mandat page suivante ou par chèques libellés à l'ordre de «EARL CHAMP D'EAU» datés de la date de la signature du contrat.

